

17 décembre 2020

APPEL D'OFFRES SUR TET

Tout le monde peut gagner ... SAUF la SNCF !

Plusieurs opérateurs ferroviaires avaient candidaté (Arriva, Transdev, Eurorail, ...) mais ont finalement renoncé à répondre à l'appel d'offres pour l'exploitation des lignes TET sur les lots Nantes-Bordeaux et Nantes-Lyon. Ils préfèrent se concentrer sur l'ouverture à la concurrence des TER, invoquant "des dossiers trop imprécis, des garanties insuffisantes de l'État ou encore les travaux à venir sur les voies".

La Société Anonyme SNCF Voyageurs se retrouve aujourd'hui seule en lice alors que l'État voulait donner l'exemple et faire de ces deux lignes un symbole réussi de la libéralisation du rail.

Aujourd'hui, l'appel d'offres tombe finalement à l'eau !

L'**UNSA-Ferroviaire** avait prédit cette situation, principalement en raison du caractère structurellement déficitaire de ces lignes. Cette libéralisation va également à l'encontre de la logique de service public !

Pour l'**UNSA-Ferroviaire**, ce choix politique est tout simplement inadmissible ! Nous avons prévenu l'État, les Régions et l'ensemble des élus que la concurrence ferroviaire sur le marché du transport conventionné était un non-sens économique.

L'**UNSA-Ferroviaire** avait interpellé le ministère des Transports, il y a quelques semaines, sur le jusqu'au-boutisme d'une idéologie libérale qui consisterait à autoriser l'organisation, le déroulement et la finalisation d'un appel d'offres pour permettre l'ouverture à la concurrence des Trains d'Équilibre du Territoire (TET) et, lorsque le processus est terminé, de rejouer la partie en fonction du résultat !

Les règles étaient connues par tous les participants à l'appel d'offres. Que penser de cette attitude consistant à rebattre les cartes, dans quelques années, avec les mêmes joueurs qui ont jeté l'éponge ?



La SNCF a travaillé sur ce dossier et dépensé la coquette somme de 2 millions d'euros pour ce projet. Dans un contexte économique compliqué, nous ne pouvons pas admettre la décision de simplement "*classer sans suite*" cet appel d'offres et le reporter *sine-die* à une période plus propice pour les Entreprises Ferroviaires (EF) concurrentes.

À l'aune de l'ouverture à la concurrence dans le marché conventionné TER, l'**UNSA-Ferroviaire** alerte sur l'état d'esprit des salariés de l'opérateur historique SNCF qui ont appris cette nouvelle au détour d'une communication interne. Ce contexte inédit suscitera des interrogations légitimes !

Pour l'**UNSA-Ferroviaire**, cette situation résulte d'un acharnement politique pour défendre, à n'importe quel prix, la libéralisation du marché ferroviaire.

Aujourd'hui, la Fédération **UNSA-Ferroviaire** considère comme INADMISSIBLE la position de l'État qui s'aperçoit que les EF concurrentes à l'opérateur historique SNCF ne se positionnent que sur les marchés conventionnés TER rentables au détriment des missions de service public de transport de voyageurs.

L'**UNSA-Ferroviaire** a toujours été DÉFAVORABLE à l'ouverture à la concurrence du marché ferroviaire. Devant cette réalité politique, elle s'y prépare néanmoins de manière pragmatique et dans l'intérêt de l'ensemble des agents et travailleurs du rail !

La concurrence conduira à une diminution des dessertes, une hétérogénéité au niveau du Réseau Ferré National, une perte de dynamique du service public du fait de la fin de la péréquation économique, et une croissance de la précarité des travailleurs du rail !

Didier MATHIS
Secrétaire Général
06 19 46 12 30



Florent MONTEILHET
Secrétaire Général Adjoint
06 34 47 19 89

